



Livret d'accueil



- Inscriptions à l'accueil de la Piscine ou sur l'espace famille du site de la Ville
- Présentation obligatoire des documents à la première séance :
 - Certificat médical de moins de 3 mois
 - Attestation des vaccins

Piscine Municipale de Biarritz
Boulevard du Général de Gaulle
64200 BIARRITZ

☎ 05.59.22.52.52
✉ piscine.municipale@biarritz.fr

L'activité Bébés Nageurs accueille les enfants de 6 mois à 3 ans, pendant la période scolaire, tous les samedis de 9h à 9h45.

Le tarif est de 7 € la séance.

Elle a lieu dans le petit bassin, à 32°C, aménagé pour les tous petits : tapis, toboggan, jouets...

L'activité est encadrée par les Maîtres-Nageurs Sauveteurs de la Piscine Municipale.

Le but de la séance est de familiariser le bébé à l'eau, de favoriser son éveil, son épanouissement, de développer sa motricité.

Cette activité familiale va permettre au bébé et aux parents de partager un moment de détente et de plaisir.

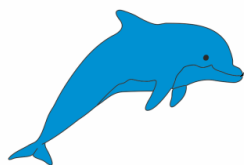
A chaque bébé son rythme, son évolution, sa manière d'être.

Conditions d'admission



- ◆ Certificat médical (- 3 mois) indiquant « non contre-indication à l'activité,
- ◆ Document du médecin attestant des vaccins : les 2 premières injections de Pentacoq et le B.C.G.,
- ◆ La piscine est déconseillée aux bébés rencontrant des troubles respiratoires (asthme, bronchite chronique ou cardio-vasculaire), infection ORL et eczéma.

Précautions à prendre



- ◆ En fonction de l'âge du bébé, les séances dureront entre **10 et 30mn**,
- ◆ Avant la séance :
 - Environ 1 heure avant, donner à votre bébé des aliments lentement assimilables : bouillie, semoule, pain, brioche...
- ◆ Pendant la séance :
 - Si votre bébé présente des signes de fatigue, est pâle ou a les lèvres bleues, tremblements, il doit sortir de l'eau.
- ◆ A la sortie de l'eau :
 - Donner un aliment qui s'assimile vite : fruit frais ou jus de fruit, gâteaux, yaourt sucré.



Règles d'hygiène à respecter

- ◆ Le port du bermuda est interdit,
- ◆ Le bonnet est obligatoire pour tous (possibilité d'achat sur place),
- ◆ Le port du maillot ou de couches de bain pour la piscine est obligatoire (bien serré aux cuisses pour éviter les fuites),
- ◆ La tenue de ville est interdite au bord du bassin,
- ◆ La douche est obligatoire avant d'entrer dans l'eau.



Encadrement

- ◆ Le ou les parents doivent participer obligatoirement à la séance dans le bassin
- ◆ Deux éducateurs encadrent l'activité : l'un guidera les parents et l'autre assurera la surveillance.



Consignes à respecter pour le bon déroulement de l'activité

- ◆ Signaler votre présence à la personne qui pointe les participants,
- ◆ Le ou les parents rejoignent les vestiaires où des tables à langer sont mises à disposition,
- ◆ Des matelas à langer seront également installés au niveau de la plage en teck, près du petit bassin,
- ◆ Pour le déshabillage dans les vestiaires, vous devez utiliser les casiers à cet effet (prévoir une pièce de 0,50 €),
- ◆ Un nombre limité de poussettes pourra être stocké (prévoir une coque),
- ◆ Ne laissez jamais seul votre bébé (dans et en dehors de l'eau),
- ◆ Dès la sortie de l'eau, couvrez bien votre bébé et séchez lui bien les oreilles



Le premier contact avec l'eau



- ◆ Faire le tour du bassin pour se familiariser avec les odeurs, les lumières, le bruit, les autres familles et les éducateurs.

Pour commencer, vous porterez votre bébé.

- ◆ L'objectif doit être la découverte de l'eau, par un mode ludique : tous les apprentissages aquatiques se feront par le jeu (mise en place des jouets d'eau tels que des ballons, des objets flottants ou immergés, arrosoirs...),

- ◆ Eviter tout effet de surprise qui pourrait effrayer votre bébé. Il doit se sentir en confiance et en sécurité.

- ◆ Vous devez être à l'aise avec l'eau : une personne qui a des appréhensions, ne se rend pas compte qu'elle peut avoir des réactions négatives qui vont laisser penser à votre bébé qu'il y a danger,

- ◆ Laisser votre bébé évoluer à son rythme et explorer en douceur le milieu : flotter sur l'eau, se propulser, sauter dans l'eau et se déplacer sous l'eau sont différentes étapes qui

viendront spontanément au fur et à mesure des séances et de la propre évolution de l'enfant.

Petit à petit, il va s'intéresser à son environnement : taper des mains dans l'eau, observer les éclaboussures, goûter l'eau...

Une immersion en douceur

L'eau représente une source d'épanouissement et de plaisir.

Les objectifs pédagogiques sont bien réels, mais ne doivent pas être perçus comme la principale source de motivation.

L'initiation se fait en plusieurs étapes (bébé est dans vos bras) : immersion progressive jusqu'à la bouche, en deuxième phase l'immersion complète doit commencer par un repère auditifs (décompte 1, 2 et 3) et l'accueil doit se faire avec le sourire et avec entrain (félicitations). Enfin le dernier palier consiste à « lâcher » votre bébé sous l'eau.

Attention à ne pas épuiser votre tout-petit ! C'est aussi au travers de ses découvertes que l'enfant ira sous l'eau, volontairement, et parfois accidentellement. Cela fait partie de ses découvertes !